Les Echos.fr

Ecoslops parti pour recycler les déchets pétroliers d'Anvers

MYRIAM CHAUVOT - LES ECHOS | LE 13/06/2017

¤ La jeune pousse française traite les résidus de fonds de cuves des navires rentrant au port. ¤ Il en produit de l'essence, du fioul, du gazole, du bitume...

Larguer en haute mer ses résidus de fonds de cuves avant de rentrer au port est illégal mais tentant. Cela évite aux tankers de payer les 30 à 40 euros la tonne que demande un collecteur afin de récupérer les déchets pétroliers des navires à quai. La jeune pousse française Ecoslops espère changer la donne avec son procédé qui rentabilise les résidus pétroliers. La société fabrique à partir des déchets de fonds de cuves et de salles de machines (pour les porte-containers) les mêmes produits (essence, fioul, gazole etc.) gu'une raffinerie.

Sa première implantation remonte à juin 2015 dans le port portugais de Sinès et son actualité cette semaine est faste. Lundi, l'entreprise a annoncé avoir signé le contrat en gestation depuis un an avec le pétrolier français Total pour une unité de 13 millions d'euros afin de traiter 30.000 tonnes annuelles de résidus dans le port de La Mède (Marseille). Et elle va annoncer ce mardi la signature d'un protocole d'accord avec le port d'Anvers et la société de stockage ATPC, pour une unité d'une capacité deux fois plus grosse (60.000 tonnes par an), alimentée par les collecteurs des ports d'Anvers, de Rotterdam et d'Amsterdam. Ce site représenterait une quinzaine de millions d'euros d'investissement.

Baisse du cours du baril

Ecoslops tire ses recettes de la revente aux industriels de l'essence, du fioul, du gazole, du bitume, etc. qu'il produit en s'alignant sur le prix des raffineries travaillant le brut. La déprime du cours du baril (46 dollars à New York ce lundi) n'est donc pas une bonne nouvelle. Mais « notre procédé nous assure d'être rentable à partir d'un prix du brut de 30 dollars le baril ", précise le PDG Vincent Favier, qui rêve de changer la donne dans le secteur maritime. « L'enjeu d'Ecoslops est de dégager une rentabilité suffisante pour baisser le prix de gestion des déchets facturé aux armateurs " et qu'ils arrêtent de dégazer en mer.

Ecoslops négocie aussi avec la société du Canal de Suez, qui n'a pas de dispositif de collecte des déchets, pour créer un site de 30.000 tonnes à Port Saïd. Aujourd'hui, les bateaux s'y arrêtent de 6 à 8 heures, le temps de former des convois et... en profitent pour dégazer.●

Myriam Chauvot